

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86  
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine  
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -  
ODPC n°2592

## PROGRAMME DE FORMATION INFIRMIER D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DES URGENCES

MAJ 19/04/2024

### Objectifs :

A l'issue de cette formation, les infirmiers seront capables d'identifier la fonction de tri effectuée, d'améliorer la qualité de l'accueil et d'assurer la continuité des soins entre l'accueil et les secteurs de soin, de participer à la mise en place d'un processus de tri permettant d'humaniser l'accueil, d'évaluer et de déterminer les besoins de santé des patients, de les classer par degré d'urgence, afin de contribuer à leur orientation vers les secteurs de soins appropriés.

### Programme :

#### **Module 1 (Journée 1)**

- ❖ Réglementation, conditions d'exercice et missions - Historique - Le référentiel SFMU en cours actuellement
- ❖ Rôle et missions de l'IOA
- ❖ Adaptation au contexte professionnel de l'établissement : condition d'exercice, secret et confidentialité, organisation et sécurité, informatisation, transmission et dossier patient
- ❖ Tri et orientation des patients

#### **Module 2 (Journées 2 et 3)**

- ❖ La démarche clinique : accueil et évaluation rapide des risques vitaux, des urgences potentielles, priorisation des prises en charge
- ❖ Détresses vitales : rappel des principaux signes cliniques des situations de détresses vitales, procédure de prise en charge des urgences vitales
- ❖ Grille d'évaluation et procédure organisationnelle : évaluation puis orientation du patient vers le secteur de soins « adapté », modalité d'attente de la prise en charge médicale
- ❖ Exercices grilles de tri – CIMU – Le tri aux urgences de l'établissement

#### **Module 3 (Journée 4)**

- ❖ Aspects juridiques : apports théoriques par diaporamas
- ❖ Organisation du suivi du patient
- ❖ Etudes de cas
- ❖ Mise en application des modules 1 et 2, analyse de situations
- ❖ Processus de communication verbal et non verbal par diaporama et exercice pratique de communication en groupe

#### **Module 4 (Journée 5)**

- ❖ Mise en situation de gestion de comportement agressif par jeux de rôle, identification des techniques de gestion de ces situations
- ❖ Synthèse et apport théoriques par diaporama des techniques (désescalade, écoute active, reformulation, distanciation..)
- ❖ Mécanismes physiologiques du stress, techniques de gestion par exercices pratiques de relaxation rapide



- ❖ *Utilisation pratique de la grille CIMU et des techniques de communication par mises en situation professionnelles.*
- ❖ *Synthèse des points clés de l'ensemble des modules*
- ❖ *Evaluation des compétences acquises.*

**Durée :**

**Prix :** 3 000,00 €

**Public :** *Infirmier devant occuper ce poste*

**Prérequis :** *Sans pré-requis*

**Moyens pédagogiques :**

*L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation*

*Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.*

**Méthode pédagogique :**

- ❖ *Active et participative*
- ❖ *Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires*
- ❖ *Analyse de situations professionnelles*
- ❖ *Remise de documents supports des points clés*
- ❖ *Évaluation qualitative en fin de stage et à distance après 3 mois*

**Modalités de suivi :**

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

**Validation :** *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

**Nos formateurs :**

**Responsable pédagogique et Référente handicap :**

*Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.*

*Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».*

*Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : [cadre@sauveperformance.fr](mailto:cadre@sauveperformance.fr)*

